



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2018
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquantième session

5-8 mars 2019

Point 4 h) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
coordination des programmes statistiques

Rapport du Comité de coordination des activités statistiques

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2018/227 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Comité de coordination des activités statistiques, qui donne un aperçu des travaux menés par le Comité en 2018 et récapitule les principales conclusions de ses trente et unième et trente-deuxième sessions, tenues respectivement à New York le 5 mars 2018 et à Vienne les 25 et 26 septembre 2018. La Commission de statistique est invitée à tenir compte des vues du Comité dans ses débats sur les différents points de l'ordre du jour et à prendre note du rapport.

* E/CN.3/2019/1.



Rapport du Comité de coordination des activités statistiques

I. Introduction

1. Le Comité de coordination des activités statistiques est un organe interinstitutions qui encourage les organisations régionales, supranationales et internationales à se concerter et à coopérer dans le cadre des programmes statistiques. Il offre un espace de discussion à ses membres, tous très motivés, et incite les organisations internationales à adopter de bonnes pratiques dans le cadre de leurs activités statistiques, conformément aux principes régissant les activités statistiques internationales, compte tenu des contraintes que leur impose leur dispositif de gouvernance et des limites budgétaires. Les membres du Comité ont à cœur de s'associer activement à l'établissement d'un système statistique mondial coordonné qui produit et diffuse des statistiques de qualité, notamment en renforçant les systèmes statistiques régionaux et nationaux et en veillant à leur bon fonctionnement.

2. Le Comité a tenu deux sessions en 2018, la trente et unième à New York le 5 mars 2018, préalablement à la quarante-neuvième session de la Commission de statistique, et la trente-deuxième, accueillie par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), à Vienne les 25 et 26 septembre 2018. Ces deux sessions ont été présidées par les deux Coprésidentes du Comité : Martine Durand, Statisticienne en chef et Directrice de la Direction des statistiques et des données de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et Angela Me, Directrice du Service de la recherche et de l'analyse des tendances de l'ONUDD.

3. Le présent rapport donne un aperçu d'ensemble du travail accompli par le Comité en 2018 et récapitule les principales conclusions auxquelles il est parvenu à ses trente et unième et trentième-deuxième sessions.

II. Composition, direction et mandat du Comité

4. Le Comité compte actuellement 45 membres¹, dont 38 ont assisté à au moins une session en 2018.

5. Outre ses deux Coprésidentes, le Comité compte trois Vice-Présidents : la Directrice générale d'Eurostat, Mariana Kotzeva, le Directeur du Centre africain pour la statistique rattaché à la Commission économique pour l'Afrique, Oliver Chinganya, et le Directeur général du Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, Sabir Al Harbi.

III. Méthodes de travail

6. En dehors des deux sessions annuelles, le Comité reste actif grâce à un réseau d'équipes de travail chargées de donner suite aux décisions qui ont été prises durant les sessions ordinaires. Ces équipes choisissent leurs propres méthodes de travail et organisent leurs propres réunions, en fonction de leurs besoins. Elles établissent des documents sur l'état des questions traitées et les résultats de leurs travaux et rendent compte au Comité pour que celui-ci se prononce lors de ses sessions ordinaires. Dans le cadre des fonctions de secrétariat qu'elle assume pour le Comité, la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat collabore étroitement avec le Bureau, facilite la communication entre les membres du Comité et établit les rapports des sessions ordinaires et le rapport annuel qui est

¹ Voir <http://unstats.un.org/unsd/acsub-public/members.htm>.

présenté à la Commission de statistique ; elle tient également à jour les pages du Comité sur son site Web².

7. Depuis la quarante-quatrième session de la Commission de statistique, le Comité a pris l'habitude de faire des déclarations communes sur des questions inscrites à l'ordre du jour de la Commission auxquelles il attache de l'importance. Ces déclarations doivent bénéficier d'un large soutien des membres du Comité pour que les coprésidents puissent s'exprimer au nom de celui-ci. Comme c'est le cas depuis quelques années, la première session de l'année (en l'occurrence, la trente et unième session), qui s'est tenue en marge de la session de la Commission de statistique en mars 2018, a été consacrée en grande partie à l'établissement de la version finale des trois déclarations communes, qui ont ensuite été présentées par les Coprésidentes à la Commission à sa quarante-neuvième session³. Le Comité prévoit également de faire des déclarations communes à la cinquantième session de la Commission.

8. Le Comité a établi un programme de travail pluriannuel, se fondant pour ce faire sur les résultats d'une enquête menée auprès de ses membres au sujet des thèmes prioritaires qui feraient l'objet de concertations et d'échanges de données d'expérience. Il tient à ce que ses domaines d'activité et ses débats donnent lieu à des publications, des documents ou des sites Web de façon à donner un plus grand retentissement à ses travaux.

IV. Travaux du Comité en 2018

A. Programme de développement durable à l'horizon 2030

9. Depuis sa vingtième session tenue à Francfort (Allemagne) au quatrième trimestre de 2012, le Comité a inscrit les questions ayant trait à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'ordre du jour de toutes ses sessions.

10. La Division de statistique a continué de tenir le Comité régulièrement au fait des progrès accomplis en ce qui concerne le cadre d'indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, compte tenu du fait que les organisations internationales jouent un rôle essentiel pour ce qui est des indicateurs relatifs à leurs domaines d'intervention et qu'elles sont tenues de suivre l'exécution du Programme 2030 dans le cadre de leur mandat. En 2017, le Comité avait élaboré et transmis au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable un document énonçant des principes directeurs relatifs à la communication et à la mise en commun des données, lesquels visaient à faciliter le suivi du Programme au niveau mondial (version 1) (voir également E/CN.3/2018/2, par. 17). Avec ces principes directeurs, les membres du Comité s'étaient engagés à se conformer aux normes statistiques les plus rigoureuses, notamment pour ce qui est de l'exactitude, de la comparabilité et de la transparence, et à examiner avec les autorités nationales toute question qu'un pays pourrait avoir, dans le respect des Principes fondamentaux de la statistique officielle et des principes régissant les activités statistiques internationales. En mars 2018, la Commission de statistique a salué ce document comme un premier pas en vue d'améliorer la

² http://unstats.un.org/unsd/accsub-public/workpartner_ccsa.htm.

³ En 2018, les déclarations communes ont été faites au titre des points de l'ordre du jour suivants : 3 a) « Données et indicateurs relatifs au programme de développement durable à l'horizon 2030 » (2 déclarations), 3 b) « Manuel d'organisation statistique » et 3 d) « Enquêtes auprès des ménages ».

coordination et l'harmonisation et de garantir la transparence [voir décision 49/101 de la Commission, par. f)].

11. Ensuite, les Coprésidentes du Comité ont entamé, de concert avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation internationale du Travail, de longues négociations avec un sous-groupe du Groupe d'experts afin de terminer avec lui l'élaboration des directives sur les flux de données et la communication de données à l'échelle mondiale concernant les objectifs de développement durable, que le Groupe a présentées à la Commission en mars 2018. Le document énonçant les critères, issu de ces négociations, a été approuvé par le Comité à sa trente-deuxième session. Ensuite, le Groupe l'a adopté à sa réunion tenue à Stockholm du 5 au 8 novembre 2018, après y avoir apporté des modifications mineures, et l'a présenté à la Commission (voir E/CN.3/2019/2, chap. II.B et annexe I).

12. Sachant que les données démographiques sont essentielles en vue de calculer nombre des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, le Comité a formé une équipe spéciale chargée d'étudier la façon dont ces données sont utilisées dans le suivi des objectifs à l'échelle mondiale, car elles sont l'un des principaux facteurs expliquant les différences entre les indicateurs nationaux et ceux publiés par les organismes responsables. Cette équipe spéciale tentera de déterminer quelles pratiques sont les plus à même de permettre de choisir les données démographiques les mieux adaptées au calcul des indicateurs relatifs aux objectifs et des agrégats régionaux et mondiaux, et présentera un rapport préliminaire au Comité avant sa prochaine session, début 2019. Dirigée par le Programme des Nations Unies pour le développement, elle est également composée de représentants de l'Institut de statistique de l'UNESCO, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'UNICEF, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et du Fonds des Nations Unies pour la population.

13. Le Comité continue de s'intéresser aux questions touchant les consultations avec les pays aux fins du suivi des objectifs de développement durable à l'échelle mondiale, en particulier aux moyens de mener ces consultations de façon économique, ouverte, informative et transparente, qu'il étudiera à ses sessions de 2019.

14. Le Comité débat régulièrement du rôle des commissions régionales dans le suivi des objectifs de développement durable.

15. Le Comité a continué d'être tenu au fait des travaux du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

B. Renforcement des capacités et formation

16. Le Comité continue d'échanger des données d'expérience dans des domaines importants. En 2018, il a organisé un débat sur le renforcement des capacités et la formation, lors duquel le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, la Banque mondiale et la Division des statistiques lui ont présenté leurs dernières activités en la matière. Le Partenariat a présenté les travaux qu'il a réalisés en vue d'étudier la faisabilité de la création d'un fonds mondial à l'appui des données pour le développement, la Banque mondiale a décrit ses activités concernant divers mécanismes de financement au service des objectifs de développement durable et la Division a informé le Comité de son action relative au financement apporté par le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les membres du Comité ont procédé à des échanges de vues sur des questions liées au financement du développement de la statistique.

17. Le Comité présente sur son site Web des documents et des outils qui permettent de renforcer la formation et de mieux valoriser les ressources humaines dans les organismes de statistique nationaux et internationaux. Les informations disponibles sur le site Web sont le fruit des premières initiatives qu'il a prises pour coordonner les activités de formation⁴. Le Comité continue de s'intéresser aux questions de formation et facilite la création d'un réseau mondial de centres régionaux de formation (voir [E/CN.3/2017/28](#), [E/CN.3/2018/3](#) et [E/CN.3/2019/3](#)).

C. Examen des programmes statistiques internationaux par les pairs

18. À la trente-deuxième session du Comité, l'ONUDC a présenté l'examen professionnel de ses travaux de recherche réalisés en 2017 et 2018 par une équipe d'experts notamment composée de membres de la Division de statistique. Dans ce contexte, l'importance du cadre des Nations Unies relatif à l'assurance de la qualité des statistiques, mis au point par le Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies, a été soulignée. En outre, le Comité a rappelé l'enquête de 2014 sur l'application des principes régissant les activités statistiques internationales⁵.

19. Par conséquent, le Comité a décidé d'étudier plus avant la possibilité de créer un dispositif d'examen par les pairs. Il a accueilli avec satisfaction la proposition de l'ONUDC d'élaborer une brève note de cadrage en vue de sa prochaine session. En 2019, le Comité décidera également s'il réalisera ou non une enquête visant à évaluer les progrès accomplis par ses membres dans l'application des principes depuis 2014.

D. Politiques concernant les données publiques

20. À sa trentième session, le Comité avait tenu un premier débat sur les politiques concernant les données publiques et décidé de créer une équipe spéciale, dirigée par la Banque mondiale, qui serait notamment chargée de mener une enquête auprès des membres du Comité sur leurs pratiques actuelles en la matière. Il a débattu des résultats de cette enquête à sa trente-deuxième session, en septembre 2018.

21. Le Comité a demandé à l'équipe spéciale de répertorier les pratiques en vigueur, afin d'approfondir la réflexion sur les moyens de partager les données d'expérience concernant les données publiques avec les membres comme avec le monde extérieur. Il l'a également priée de mettre ses travaux en rapport avec les activités en cours et de fixer pour les membres du Comité un objectif ambitieux s'agissant des politiques concernant les données publiques. L'équipe spéciale a accepté d'élaborer une déclaration publique à ce sujet avant la prochaine session. Le Comité étudiera de nouveau la question des politiques concernant les données publiques à ses sessions de 2019 afin d'évaluer les progrès accomplis par l'équipe spéciale et de décider à quel moment réaliser une nouvelle évaluation.

E. Information géospatiale au service de la statistique

22. Le Comité a organisé une session extraordinaire sur l'information géospatiale au service de la statistique, donnant ainsi à ses membres l'occasion de parler de leurs activités concernant les différents usages des systèmes d'information géospatiale. À cette occasion, des exposés très divers ont été présentés par la Division de statistique,

⁴ Voir http://unstats.un.org/unsd/accsub-public/ccsa_training/ccsa_training_resources.htm.

⁵ Voir <https://unstats.un.org/unsd/ccsa/documents/SA-2014-8-Survey.pdf>.

le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'ONUDD, la CESAP et la FAO.

23. Le Comité a décidé de faire un point de la situation afin de recenser, pour chaque domaine d'application (par exemple, la conception des échantillons et les bases aréolaires, la couverture du sol et les levés d'occupation des sols, la validation des données tirées d'enquêtes, la désagrégation des données nationales ou la diffusion des données), les jeux de données de référence et les outils utilisés, les modes de diffusion des données et les données d'expérience concernant le renforcement des capacités et l'établissement de partenariats. Cet exercice lui permettra de jauger la situation actuelle mais aussi de se tourner vers l'avenir et d'étudier les difficultés, les besoins ainsi que les plans et les ambitions des organisations en ce qui concerne l'utilisation de l'information géospatiale. Sur la base des résultats obtenus, le Comité se prononcera sur les domaines dans lesquels ses membres pourraient gagner à se concerter et à créer une plateforme commune, notamment en vue d'établir un dialogue actif avec le secteur géospatial. Le Bureau entend mener une enquête auprès des membres du Comité et lui en présenter les résultats à sa prochaine session, en mars 2019. En fonction des résultats de l'enquête, il sera éventuellement décidé de créer des équipes spéciales afin de poursuivre les travaux dans certains domaines.

24. Les membres du Comité sont convenus de prendre contact avec le réseau du système des Nations Unies sur l'information géospatiale. Ils bénéficieront à cette fin de l'appui de la Division de statistique, qui fait office de secrétariat tant pour le Comité que pour le réseau.

F. Publications du Comité

25. Le Comité a publié sur son site Web divers documents, dont un document de réflexion datant de septembre 2016 intitulé *Case studies : using non-official sources in international statistics*⁶, qui complète le document intitulé *Recommended practices on the use of non-official sources in international statistics* paru en novembre 2013⁷. D'autres outils, tels que le *Global Inventory of Statistical Standards* (inventaire mondial de normes statistiques), sont disponibles sur les pages Web du Comité, hébergées sur le site de la Division de statistique⁸.

G. Participation du Comité à des conférences internationales

26. Le Comité a organisé une session extraordinaire lors de la conférence de l'Association internationale pour les statistiques officielles tenue à Paris du 19 au 21 septembre 2018, sur le thème « Les statistiques internationales : plus qu'un simple assemblage de statistiques officielles nationales ». On trouvera sur le site Web du Comité les exposés qui ont été présentés à cette occasion⁹. Le Comité entend également organiser une session extraordinaire sur l'information géospatiale au service des statistiques internationales, lors du Congrès mondial de la statistique de l'Institut international de statistique qui se tiendra du 18 au 23 août 2019 à Kuala Lumpur.

⁶ Disponible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/acsub/2016docs-28th/E-publication.pdf>.

⁷ Disponible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/acsub-public/practices.pdf>.

⁸ http://unstats.un.org/unsd/acsub-public/workpartner_ccsa.htm.

⁹ <https://unstats.un.org/unsd/ccsa/iaos/2018/>.

H. Sessions de 2019

27. Le Comité a décidé que sa trente-troisième session se tiendrait à New York, le 4 mars 2019, en marge de la cinquantième session de la Commission de statistique. La trente-quatrième session se tiendra à Copenhague au quatrième trimestre de 2019 et sera accueillie par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.
